



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme
7 rue Condorcet CS 70007
63063 CLERMONT FERRAND cedex1

Clermont-Ferrand le 30 septembre 2019

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre 2019

Monsieur le Président,

La Fédération CGT des Services publics et sa composante du Puy de Dôme, la Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) continuent à porter les revendications des agents et à contrer la loi 2019-828 de transformation de la fonction publique promulguée le 6 août 2019 . Cette loi régressive est un copié collé du privé, au détriment de l'intérêt général du service public, des citoyen.ne.s et des agent.e.s.

De plus, le projet gouvernemental de réforme des retraites a pris forme au cœur de la période estivale, après un simulacre de concertations. La CGT dans son 52ème congrès s'engage à combattre le projet Delevoye de système universel de retraites à points et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraite existants.

La retraite de demain se construit dès aujourd'hui.

Nous exigeons :

- l'amélioration de notre modèle social,

- une fonction publique au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux, dans une toute autre logique de développement, articulant les progrès économiques, sociaux et environnementaux pour le plus grand nombre.
- le dégel et l'augmentation du point d'indice, avec amélioration des rémunérations, formations et évolution de carrière,
- des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans,
- une pension d'au moins 75% du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC,
- la ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités,
- la reconnaissance de la pénibilité au travail, cette dernière ne devant pas être une fatalité,

*** **



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

... ..

- l'aménagement des fins de carrières avec droit au départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles,
- la prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation, d'apprentissage et de recherche du 1er emploi,
- la suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager de quoi payer les retraites,
- l'égalité salariale entre femmes et hommes

PAR CONSÉQUENT,

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, **la Fédération CGT des Services publics et sa composante du Puy de Dôme, la Coordination Syndicale Départementale (C.S.D), déposons des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre 2019**, pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général

Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Madame la Préfète.